

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Ville de Trouville-sur-Mer
se réunira à la Mairie, le

MERCREDI 22 JUIN 2022

à 17 heures 30

Ordre du jour :

Administration Générale

- Chambre Régionale des Comptes Normandie - Rapport d'observations définitives et sa réponse – Commune de Trouville-sur-Mer – Exercice 2015 à 2019
- Représentants au sein du Comité de direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial E.P.I.C Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer – Modification du tableau des membres issus des professions ou activités intéressées par le tourisme

Juridique

- Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC Energie
- Désignation des représentants au sein du Comité de Gestion du Pôle OMni Sports (POM'S) dans le cadre de la convention de mise à disposition du pôle sportif conclue pour les années 2022 à 2026

Finances

- Décision modificative n°1 - Budget supplémentaire 2022 – Budget principal
- Autorisation de signer des conventions financières pour le versement de subventions compensatoires – Année 2022 (Association Trouville Olympique Natation et Club Nautique de Trouville Hennequeville)
- Autorisation de signer un avenant à la convention financière pour le versement d'une subvention compensatoire à l'association « Maison des Jeunes de Trouville-sur-Mer » - Année 2022
- Fixation des tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2023
- Octroi de subventions pour l'année 2022

- Octroi d'une subvention compensatoire « Association Retraite Active »
- Octroi d'une subvention compensatoire à l'Association « Club Nautique de Trouville-Hennequeville »
- Octroi d'une subvention compensatoire à l'Association « Maison des Jeunes de Trouville-sur-Mer »
- Octroi d'une subvention compensatoire à l'association « Trouville Olympique Natation »
- Octroi d'une subvention compensatoire à l'Association « USEP des écoles de publiques de Trouville-sur-Mer »
- Octroi d'une subvention compensatoire à l'association « Compagnie PMVV Le Grain de Sable »
- Autorisation de signer un avenant à la convention de partenariat avec l'association "Compagnie PMVV le grain de sable" – Bilan chiffré et valorisé du soutien apporté par la Commune pour le festival 2021
- Attribution d'une allocation de vétérance pour les sapeurs-pompiers volontaires à la retraite pour l'année 2022
- Modification des tarifs municipaux « voirie » pour l'année 2022
- Tarifs municipaux 2022 – Complément - Occupation temporaire du domaine public
- Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Jeanne d'Arc pour l'année 2022
- Association « prix Yves et Hélène de Labrusse » - Déblocage de fonds au titre du prix 2022

Marchés Publics

- Autorisation de signer avec la société CRAM l'avenant n°9 au marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques des bâtiments de la Ville, du CCAS, et de l'école de musique
- Autorisation de signer une convention constitutive de groupement de commandes permanent entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer
- Autorisation de signer une modification n°2 (Avenant) relative à la cession de la sous-concession d'occupation du domaine public maritime pour l'exploitation du restaurant et du snack-bar du complexe nautique – « La Cabane Perchée »

Ressources Humaines

- **Modification du tableau des effectifs**
- **Autorisation de signer des conventions de mise à disposition de personnel avec le collège Charles Mozin**

Police Municipale

- **Mise en place d'une carte d'abonnement mensuel pour le stationnement voirie dans une zone réglementée du centre-ville**
- **Lutte collective contre le frelon asiatique – renouvellement de la convention entre la Ville de Trouville-sur-Mer et la FREDON Basse-Normandie**

Aménagement et Foncier

- **Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée AH 92 (située Chemin du Rocher)**
- **Cession de la parcelle cadastrée AH 92 (située Chemin du Rocher)**
- **Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée AT 548 (située à l'angle avenue Gabriel Just et Chemin rural dit Chemin de Trouville au bois de Beauvais)**
- **Cession de la parcelle cadastrée AT 548 (située à l'angle avenue Gabriel Just et Chemin rural dit Chemin de Trouville au bois de Beauvais)**

Social

- **Autorisation de renouveler une convention de gestion de la résidence autonomie et de la Villa « La Roseraie » entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer**

Affaires scolaires

- **Motion contre la fermeture d'une classe au sein du groupe scolaire Louis Delamare – Année scolaire 2022-2023**

Jeunesse – Sports -Loisirs – Associations

- **Critères d'attribution de subventions aux associations**

- **Approbation de la convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation. Partenariat entre des établissements scolaires du second degré de Trouville-sur-Mer et de Deauville et la Ville de Trouville-sur-Mer**
- **Autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un minibus municipal 9 places auprès des associations Trouvillaises**

Services Techniques

- **Tournée Big Tour 2022 – Etape à Trouville-sur-Mer – Autorisation de signer une convention avec BPI France**
- **Travaux d'effacement des réseaux – « rues Dumoulin, Docteur Gilles Kaleski, Flatteau et Louis Gilles – T2 » Etude préliminaire**
- **Autorisation de lancer une étude-diagnostic de l'église Notre Dame de Bonsecours et de solliciter dans ce cadre une subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados**
- **Autorisation de solliciter des aides financières de l'état au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2022 – Travaux de revêtement de sol – Gymnase Pierre Maudelonde**

Développement Durable

- **Octroi de subvention pour la pose de dispositif anti volatiles**
- **Octroi de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ou de vélos cargo**

Culture – Musée

- **Autorisation de signer une convention de partenariat avec l'association "OFF" pour la 23ème édition du festival Off-Courts – Année 2022**
- **Complément de tarifs municipaux pour l'année 2022 – Location de salle municipale (Musée)**
- **Complément des tarifs municipaux pour l'année 2022 – Budget principal de la Ville (Tarif réduit entrée du musée pour les détenteurs de billets de traversées maritimes avec Le Havre)**
- **Complément des tarifs municipaux pour l'année 2022 – Budget principal de la Ville – Produits assujettis à la TVA (catalogue Exposition Gustave Courbet 2022)**

- Autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Normandie dans le cadre de l'exposition « Gustave Courbet, de la source à l'océan »
- Autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados dans le cadre de l'exposition « Gustave Courbet, de la source à l'océan »
- Autorisation de solliciter une subvention auprès de la DRAC Normandie dans le cadre de l'exposition « Gustave Courbet, de la source à l'océan »
- Autorisation de solliciter une subvention auprès de la DRAC Normandie dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels

Office de Tourisme

- Présentation du rapport d'activité et du rapport financier 2021 de l'Établissement Public Industriel et Commercial EPIC Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer

Trouville-sur-Mer, le Jeudi 16 Juin 2022



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCCCF,

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO

L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifié notamment par la loi dite de vigilance sanitaire n°2021-1465 du 10 novembre 2021 permet au Maire de décider, pour assurer la tenue du Conseil Municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera sans que le public soit autorisé à y assister ou en fixant un nombre maximal de personnes autorisées à y assister.

Conseil Municipal du Mercredi 22 juin 2022 :

- La séance se tiendra en l'absence de public.
- Les conseillers municipaux pourront y assister en présentiel ou par visioconférence
- Le caractère public de la réunion sera assuré par sa retransmission en direct sur le site Internet de la Ville, www.trouville.fr.

Affiché le : 16 Juin 2022

Retiré le :

Mis en ligne le : 16 Juin 2022